



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : ACTIONS DE SENSIBILISATION A
L'UTILISATION DU DEFIBRILLATEUR ET AU
MASSAGE CARDIAQUE LE SAMEDI 19
NOVEMBRE 2022**

**DÉCISION N° DM-22-235
EN DATE DU 17 JUIN 2022**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Madame Josy TOP en tant qu'adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé

CONSIDÉRANT que l'association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée de sensibilisation à l'utilisation du défibrillateur et au massage cardiaque, le samedi 19 novembre 2022 pour une dépense totale de 650 € net de taxes (six cent cinquante euros) ;

D É C I D E

DE SIGNER une convention avec l'association de Cardiologie d'Île-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé 167 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, qui s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation de deux ateliers de sensibilisation aux gestes qui sauvent le 19 novembre 2022, de 9h00 à 12h30, salle Robert-Louis, pour une dépense totale de 650 € net de taxes (six cent cinquante euros).

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée des solidarités et de la
santé,

Signé

Josy TOP

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20220617-lmc1H9840H1-AR
Date de réception en Préfecture : 17/06/2022
Date de Publication : 17/06/2022